

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 68

Artikel: Le château de Porrentruy : vieux récit
Autor: Biétry, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résidence au Château de Porrentruy le 29 janvier 1769.

Simon NICOLAS.

* * *

Simon Nicolas par la grâce de Dieu, Evêque de Basle, Prince du St Empire.

Amés et fœux ! Pour réponse à votre lettre du 31 janvier dernier. Nous vous mandons d'écrire ou faire écrire au nommé Jean-Baptiste Stouder à Paris de se rendre à Pâques prochain à Lyon et de s'adresser, y étant, au sieur Jourdan à l'académie du Roy, lequel sera prévenu de Notre part à tenir des motifs de son arrivée et de nos intentions à l'égard des frais nécessaires à son entretien et aux instructions qu'il devra prendre.

Vous lui recommanderez beaucoup de profiter de nos bienveillantes attentions pour se mettre en état le plus tôt que possible de retourner au pays avec toutes les connaissances de l'art vétérinaire et de donner des preuves des progrès qu'il aura faits en cette Ecole. Nous vous renvoyons ci-joint la lettre, qu'il a écrite à sa mère, et vous démeuront, Amés et fœux, bien affectionné.

Donné en notre Château de Résidence à Porrentruy le 6 février 1769.

Simon NICOLAS.

* * *

Copie de la lettre écrite à S. A. Evêque de Basle, par M. Peau, directeur de l'Ecole vétérinaire à Lyon le 31 janv. 1770.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous instruire du peu de progrès que fait ici le nommé Stouder, l'un des élèves que vous entrenez à cette école et je vous attende jusqu'à ce jour pour voir s'il se dédierait à embrasser avec plus d'ardeur les Etudes qu'exige l'art vétérinaire, mais je vous avoue réellement que c'est en vain d'en espérer la moindre chose, vu son trop peu d'aptitude, et sans attendre plus longtemps, il conviendrait, ce me semble, Monseigneur, de se défaire de ce sujet et de le faire remplacer par un fils de maréchal qui aurait fait quelques études et qui aurait de l'intelligence.

Quant au sieur Froidevaux, il se donne toutes les peines imaginables pour parvenir, et ses progrès ne sont pas non plus des plus rapides ; néanmoins il vient de paroître dans un concours qui a eu lieu le 20 de ce mois,

précédent. Pardonnez-moi ! C'est fou, je sais bien, ce que je vous dis là. Mais ne vous l'êtes-vous pas dit déjà, ne se l'est-elle pas dit à elle-même bien des fois ?

A mesure que je parlais, le voile de tristesse devenait de plus en plus sombre.

— Me sera-t-il permis, madame, — soyez indulgente à mon importunité, — de dire à cette grande artiste ce que je pense d'elle ?

— Non, monsieur. Je le regrette de toute mon âme, la chère enfant le regrette plus que moi encore. Mais elle vous prie de l'excuser. Elle ne reçoit jamais personne.

J'étais dans un étonnement inexprimable. L'objet de mon admiration était décidément un être mystérieux et l'ombre du malheur planait sur cette maison si riante d'apparence.

— Ne lui en veuillez pas, je vous en prie. Elle-même a tant d'admiration pour vous ! Et afin de vous bien montrer combien elle est heureuse de votre visite, elle va chanter pour vous, si cela vous fait plaisir... Elle qui depuis si longtemps ne chante plus pour personne, ajouta-t-elle avec un soupir.

Compéttement abasourdi, je me laissai

où il a fait tous ses efforts pour mériter les suffrages du Public.

Voilà, Monseigneur, le compte que je dois vous rendre de vos deux sujets. J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect.

* * *

Copie de la Réponse fait par S. A. à la précédente, le 13 fév. 1770.

Je vois, Monsieur, par la lettre que vous m'avez écrite, le 31 du mois dernier le peu d'espérance que vous concevez des progrès de mon sujet, le nommé Stouder, dans l'art vétérinaire. Le peu d'aptitude que vous lui remarquez pour jamais former un bon élève, me détermine à le congédier sans attendre plus longtemps, de sorte que vous voudrez bien lui intimer de ma part, que sur le rapport qui m'a été fait de son incapacité, il doit prendre son parti, et que dès le 1^{er} mars prochain, je n'entends plus qu'il soit à ma charge. Vous m'enverrez, s'il vous plaît, un compte spécifique de sa dépense. Vous y joindrez celle de Froidevaux pour l'année entière, et donnerai mes ordres pour que le dit Stouder soit remplacé à Pâques par un sujet plus intelligent. Que si vous deviez prévoir, que Froidevaux, malgré tous ses efforts ne puisse pas non plus correspondre à mes vues d'une manière satisfaisante, vous me rendrez service de me le marquer ingénument, puisqu'il est inutile de faire des frais sans espoir d'en tirer profit. Je suis etc...

LE Château de Porrentruy VIEUX RÉCIT par A. BIÉTRY

(SUITE)

Après avoir visité ces caves, nous allons parcourir la Résidence dont la porte d'entrée est presque au-dessus de celle des caves. Cette porte à plein cintre et à deux larges battants dont l'encaissement extérieur est orné de moulures et de divers dessins en relief, s'ouvre sur un large corridor au fond duquel on voit une seconde porte de forme rectiligne également décorée de sculptures, qui donne accès à un magnifique escalier

conduire par M^{me} Gautier vers une autre partie du jardin, du côté de la maison opposée à la ville. La maison était ravissante par là, toute revêtue de plantes grimpantes, les murs disparaissant sous la verdure et les fleurs. Un nid, un vrai nid de rossignol.

Une large fenêtre donnait sur le jardin, à une certaine hauteur au-dessus de l'allée. Elle était ouverte, mais un de ces grands stores chinois, tout en longues perles de verre, faisait flotter au-devant les splendides dessins d'une flore fantastique où un chimérique héron rouge et or épanouissait l'envollement de ses ailes déployées. De la sorte, lorsqu'on était à l'intérieur, on voyait fort bien dans le jardin ; et du jardin, il était impossible de rien distinguer à l'intérieur.

Un banc de pierre était adossé contre le mur au pied de la fenêtre. M^{me} Gautier m'invi^a à m'y asseoir et disparut.

Et alors *Elle* chanta, *Elle*. De nouveau j'entendis sa voix incomparable. Ce que j'éprouvais pendant cette heure-là, je ne puis te le dire. J'allais, je venais, je piétinais comme un insensé. J'avais de furieuses ten-

en spirale comptant 74 marches de la base au sommet. Il est appuyé sur un élégant pilier central accompagné de colonnettes finement découpées, et donne accès aux divers étages jusqu'aux greniers. Le soc porte la date de 1591, et le pilier présente les armoiries de Christophe de Blarer et de l'évêché de Bâle.

A gauche en entrant dans le corridor du rez-de-chaussée, s'ouvraient les appartements des pâtissiers, confiseurs et dépendances. La première pièce fut aujourd'hui de réfectoire aux orphelins ; la seconde, dans laquelle se trouvaient les fours, est transformée en buanderie.

Tout le rez-de-chaussée de la Résidence, ainsi que celui de la Chancellerie, est entièrement voûté et partout ce sont des voûtes à plein cintre.

La première porte à droite dans le corridor donnait entrée dans la belle salle à manger pour le Prince et les personnes admises à sa table. Cet appartement est actuellement converti en chapelle. Il est éclairé par trois grandes fenêtres donnant sur la cour. L'appartement suivant, également à trois fenêtres servait pour la seconde table, pour les fonctionnaires et principaux employés et les deux autres pour les tables des serviteurs et des domestiques, selon leur rang, et pour les dépendances de l'office.

Deux de ces pièces sont actuellement affectées à la crèche, où sont logés et soignés les plus jeunes des orphelins par une femme qui fait en même temps le service de portière.

La cuisine qui n'a pas changé de destination, était à l'extrême orientale de ces appartements, en sorte que pour servir la table du Prince, il fallait traverser les trois salles intermédiaires, ce que l'on faisait les jours d'apparat, en ouvrant toutes les portes, tandis que les jours ordinaires on passait derrière ces salles par les dépendances de l'office.

A la table du Prince mangeaient ordinairement quinze à vingt personnes : son suffragant, son aumônier, le médecin en titre, les grands officiers et les gentilshommes d'honneur en service. Les membres des conseils aulique et des finances y avaient leurs couverts sans être tenus d'en faire usage. Il en était de même des grands chanoines, quand ils venaient d'Arlesheim pour passer quelques jours à la cour, et des offi-

tations d'escalader la fenêtre et de courir à l'artiste merveilleuse qui me donnait les premières sensations réellement belles que j'enseigne éprouvées de ma vie, de la serrer dans mes bras en lui criant : « Bravo ! »

Cette séance dura une heure, peut-être plus. Elle chantait de la musique de moi, beaucoup, et je sentis que personne ne m'avait compris, jusque-là, qu'à peine me comprenais je moi-même. Oui, elle me révélait à moi-même. Elle chantait des airs des grands maîtres, et ils durent tressaillir dans leur tombe, car ils ne furent jamais interprétés ainsi.

Mais comment cela se faisait-il ? Je la sentais devenir triste à mesure que le temps s'avancait. Elle chantait encore un de mes morceaux, le lamento de *Béatrice*, et ce fut de nouveau sur un sanglot qu'elle termina, ce sanglot qui déjà m'avait frappé et qui cette fois fut presque un cri de détresse.

Elle se tut et j'entendis le piano se fermer.

M^{me} Gautier revint auprès de moi. Elle aussi avait pleuré, c'était visible.

(A suivre.)

ciens du pays au service étranger, lorsqu'ils se trouvaient en séminaire dans leurs familles à Porrentruy.

Sans vouloir entrer ici dans les somptueux détails culinaires en usage au Château, ni dans les subtilités de la distinction des viandes grasses ou maigres en temps de carême et autres jours d'abstinence, nous nous bornerons à dire que le dîner ordinaire se composait de quinze plats divisés en deux services et le dessert avec vin étranger à chaque repas.

La chasse et la pêche, exclusivement du domaine de la cour, lui fournissaient abondamment les morceaux de choix de leurs produits. Enfin, pour conclusion, le repas le moins substantiel de la cour eût passé à juste titre chez le paysan et même chez le citadin pour un vrai festin de Lucullus.

La vaisselle d'argent était fort belle et valait plus d'un million d'albums. Les verres et carafes en cristal de Bohême portaient les armoiries de l'Évêché. Le nappage était magnifique de finesse et de damassé.

Toute cette vaisselle et cette garniture de table était digne de figurer sur une table impériale. C'est ce qui eut effectivement lieu vers la fin du siècle dernier. On la prête au prince de Montbéliard pour la réception de l'empereur de Russie, Paul I^e, son beau-frère.

Le premier étage de la Résidence présente un grand corridor prenant vue au nord et sur lequel s'ouvrent cinq portes communiquant à un pareil nombre d'appartements. Chacun de ceux-ci était divisé en deux parties. La première formait une antichambre, recevant le jour par une porte vitrée, et la seconde, avec deux fenêtres vers la cour, une chambre à coucher. Des portes de communication permettaient de passer d'une chambre à l'autre et offraient un beau coup d'œil lorsqu'elles étaient toutes ouvertes. Ce mode de distribution était motivé pour l'arrangement des chambres, par l'usage qu'on avait alors de voyager à cheval, motivé particulièrement par l'état des chemins qui ne permettait pas comme aujourd'hui l'usage des voitures. Ces appartements étaient destinés aux étrangers de distinction venant en visite chez le Prince ; les valets logeaient dans l'antichambre, et les maîtres dans la pièce sur le devant, vers la cour.

Quelques chambres pour serviteurs étaient aussi disponibles à côté de l'escalier vers l'occident. Là aussi se trouvait la lingerie dans une salle voûtée, au premier étage. Les quatre pièces à côté dont deux sur le devant, et deux sur le derrière, vers le nord servent pour le logement du régant et les quatre pièces au-dessus sont occupées, deux par les vieillards et les deux, sur le derrière à d'autres usages.

Cette partie du bâtiment est de beaucoup plus ancienne que la Résidence proprement dite et ne ressemble en rien à la généralité de la nouvelle construction du prince de Blarer. On peut s'en convaincre aisément par la différence de niveau des divers étages, par la distribution irrégulière des diverses pièces, leur plafonnement en bois, assez grossièrement exécuté, les corridors étroits, tortueux et obscurs. On s'est borné à rattacher ce vieux bâtiment au nouveau en refaisant et régularisant la façade à l'unité avec la nouvelle.

Revenant maintenant au grand escalier au second étage du grand bâtiment, nous trouvons un large et long corridor sur lequel s'ouvrent quatre portes : la première donnait dans une grande salle d'attente où

de réception, qui sert aujourd'hui d'école des garçons. La deuxième s'ouvrait sur la salle du trône et se trouve actuellement transformée en étendage ou séchoir pour le linge. Comme cette pièce était de beaucoup la plus importante, la plus riche et la mieux décorée de tout l'édifice, nous lui devons une description plus détaillée, en reproduisant ici textuellement celle qu'en a donnée M. Quiqueret. La salle du trône avait quatre croisées prenant jour sur la cour. Le plafond n'était point gypisé comme ceux des autres étages, mais il était en boiseries à fond gris, orné de sculptures et rehaussé de dorures. Les parois étaient tendues en damas violet, broché en or, avec baguettes dorées. Les meubles, aussi en bois doré, étaient recouverts de la même étoffe avec franges d'or. Les rideaux en damas et franges semblables se relevaient comme des stores au moyen de gros cordons de soie, et se drapaient en festons ; on les appelait les rideaux à l'ange. Il y avait de belles glaces à tous les trumeaux avec des consoles en marbre. Une grande cheminée aussi de marbre, servait à chauffer la salle pour les réceptions d'hiver. Des dessus de portes sculptés et dorés représentaient des trophées de chasse, de pêche, d'agriculture et de guerre. Les parois étaient ornées des portraits des douze derniers évêques de Bâle et de celui de Louis XVI. Il y avait à Biel, chez M. le colonel Schwab, une tapisserie de haute lice, représentant les guerres d'Alexandre-le-Grand, qui a appartenu au Château de Porrentruy et qui, probablement, a orné les parois de la salle du Trône avant la restauration de celle-ci par le prince de Wangen. Il est vraisemblable qu'on l'employa alors pour tapis de pied dans cette même salle, car il y avait un représentant des personnages historiques. Le fauteuil du Prince était sur une estrade, était couvert d'un baldaquin de même étoffe que la tapisserie et les meubles. (A suivre.)

Stratégie aérienne

C'est un fait à remarquer que les gens passent à côté des bonnes idées et des bonnes inventions sans songer à en tirer un profit quelconque.

Les cerfs-volants sont connus depuis plusieurs siècles. Chacun de nous en a vu, et bien rares sont ceux qui, enfants ou adolescents, ne se sont pas amusés à suivre le vol de ces oiseaux de papier. N'est-il donc pas extraordinaire que personne jusqu'à ces dernières années n'ait pensé à en faire un usage pratique : quand je dis personne, ce n'est pas tout à fait exact, car Franklin et d'autres savants se sont servis du cerf-volant dans un but météorologique. Pocochi même l'utilisa comme moyen de traction. Mais ce n'est que tout récemment que des hommes ingénieurs et hardis ont repris des mains des enfants, qui étaient seuls à s'en servir, ce « joujou » qu'on leur abandonnait, pour se livrer à diverses expériences fort remarquables d'ascension en cerf-volant.

Le capitaine Baden-Powell, des gardes écossais, a fait il y a quelque temps en Angleterre, au Whittington-Park de Hounslow, des expériences très intéressantes que nos lecteurs nous sauront gré de relater.

Son premier soin fut de se rendre compte de la force du cerf-volant pour éléver des poids. Naturellement la hauteur obtenue

dépendait de la puissance du vent ; mais il fut reconnu que celle-ci variait avec une telle rapidité qu'il était difficile de baser là-dessus un calcul sérieux et précis. Un jour le capitaine Baden-Powell, ayant lancé un cerf-volant de six mètres carrés, put mettre dans la petite nacelle que portait l'appareil jusqu'à quatre kilogrammes de pierres sans pour cela alourdir le cerf-volant qui demeura à la même hauteur. Il en arriva donc à cette conclusion qu'un appareil d'une centaine de mètres carrés pourrait facilement éléver un homme. Mais il fallait trouver d'autres méthodes de construction, et établir un cerf-volant d'aussi vaste envergure n'était pas un travail aisés.

Chacun sait que le « joujou » dont se servent les enfants porte une sorte d'appendice de ficelle à laquelle sont attachés par intervalle des bouts de papier. C'est sur la queue du cerf-volant que se porta tout d'abord l'attention du capitaine. Le papier était déchiré et emporté par le vent ; de petits bâtons y furent substitués. Ils n'étaient pas assez lourds. Leur poids fut augmenté. Finalement la queue fut ôtée et, débarrassé de cet appendice, le cerf-volant, à la stupéfaction de tous, s'éleva merveilleusement dans les airs. Mais ce n'était pas encore parfait. M. Baden-Powell eut alors l'ingénieuse idée de mettre deux cordes de direction qui se rattachaient au centre de l'appareil, en sorte qu'en maintenant les deux cordes de différents côtés on pourrait parvenir à donner au cerf-volant une certaine stabilité. L'appareil fut progressivement construit plus grand jusqu'au jour où il présenta la superficie de cent mètres carrés.

Le cerf-volant était beaucoup trop vaste. Quoique maniable, il ne l'était pas assez pour permettre des expériences concluantes et surtout sans danger. L'inventeur eut alors l'idée de diviser son appareil. Au lieu d'un cerf-volant, il en employa quatre de moindres dimensions qui formaient une superficie égale à l'appareil unique, et le résultat fut brillant. Un homme fut facilement élevé jusqu'à une hauteur de quatre mètres. Et puisqu'il était possible qu'un homme fut élevé jusqu'à quatre mètres, pourquoi ne pourrait-il pas l'être jusqu'à cent ? L'attention du capitaine se porta alors sur la nécessité d'éviter un accident au cas où l'appareil, arrivé à une certaine hauteur, viendrait à s'abattre brusquement sur le sol. Il s'ingénier donc pour que le plus lourd des quatre cerfs-volants pût servir de parachute.

Une expérience définitive fut alors décidée qui réussit pleinement. L'inventeur lui-même fut élevé jusqu'à une hauteur de vingt mètres. D'autres essais plus récents lui ont permis de s'élever plus haut encore. Pour résumer, les diverses expériences du capitaine Baden-Powell prouvent ceci : qu'un cerf-volant construit d'après sa méthode peut atteindre, avec un homme dans la nacelle, une centaine de mètres de hauteur, et que l'ascension peut se faire en toute sécurité sans s'exposer à risquer une vie humaine.

L'appareil, avec ses cordes, sa nacelle et tout ce qui peut lui être nécessaire, ne pèse pas plus de cinquante à soixante kilogrammes. Il peut facilement être transporté par deux hommes. Lorsque l'ordre en est donné, le cerf-volant peut être déroulé et monté dans cinq minutes environ. Si l'appareil va se buter contre un arbre et se détériore, l'accident est facilement réparé.

Les mêmes avantages sont à considérer, si l'on fait usage du cerf-volant en temps